

Saint Affrique les Montagnes



L'écurie de Marie-Alice

Bilan à mi-mandat

Le CMJ s'adresse à vous

Sommaire

Le mot du maire : bilan à mi-mandat	03
Vie du Village	05
L'année des commissions	09
La page des associations	13
Les infos	15
Communauté de Communes	17
Etat Civil 2020	17
Pages détente	18

Bulletin Municipal de Saint Affrique les Montagne

1 Avenue des Platanes
81290 Saint-Affrique-les-Montagnes

Téléphone :
05 63 50 25 45

Suivez nous sur :
www.saint-affrique-les-montagnes.com,
Facebook et Intramuros

Directeur de la publication :
Jean-Claude GRAND

Rédacteur en chef :
Jean-Dominique Pujol

Rédaction :
L'équipe municipale

Impression :
Impact (Saint Affrique les Montagnes)
en 360 exemplaires

Photo de couverture

Spectacle équestre donné bénévolement par Marie-Alice SIMEONI pour la fête votive. Voir article dans les pages infos.

Remerciements

Merci aux dirigeants de la MJC, de l'OSA, de l'Association de parents d'élèves et d'ATOUTCOEUR pour leur participation à ce bulletin.

Le mot du maire

Chères Saint Africaines, Chers Saint Africains

Au mois de mai 2023, nous avons atteint la mi-parcours de notre mandat, pour lequel vous nous avez élus en 2020. C'est le moment opportun pour évaluer nos réalisations jusqu'à présent et les comparer à nos promesses électorales. Vous trouverez ce bilan détaillé dans le tableau en page suivante. Il est essentiel de garder à l'esprit que la pandémie de COVID-19 qui a sévi en 2020 et 2021 a passablement entravé notre action municipale. Entre les absences liées à la maladie parmi nos élus, les réunions annulées et les rendez-vous reportés, faire progresser nos projets n'a pas toujours été simple. Néanmoins, comme vous pourrez le constater en page suivante, nous avons persévéré malgré cette période difficile.

Nous devons également évoquer les événements marquants de 2023. En début d'année, nous avons malheureusement assisté à la fermeture de l'épicerie du village. Depuis lors, nous nous battons pour sa réouverture. La Communauté de Communes, responsable du local et en charge de la compétence Économie, joue un rôle prépondérant dans ce dossier. Cependant, nous ne nous résignons pas à la situation actuelle et examinons toutes les options pour rétablir ce service essentiel pour nos concitoyens.

Le Conseil Municipal Jeunes, élu à la fin de l'année précédente, a entamé ses travaux en 2023, et nous avons pu concrétiser les projets qu'il a élaborés en fin d'année. Vous trouverez tous les détails de leurs réalisations dans les pages suivantes, présentés par les Conseillers Municipaux Jeunes eux même.

Comme les années précédentes, les adjoints présenteront, dans la suite de ce bulletin, le détail des actions relevant de leur commission. Quant à moi, je souhaiterais évoquer **trois sujets qui me paraissent essentiels** :

1. **La Route de la Lande** : Nous avons bouclé depuis longtemps l'accord de financement des travaux avec la Communauté de Communes. Cependant, des procédures notariales retardent pour l'instant la concrétisation de ce projet. Nous espérons voir l'aboutissement de nos efforts en 2024.
2. **Le dossier de l'énergie** : Face aux augmentations incessantes des coûts de l'électricité (+20% en 2024 en plus des hausses précédentes), nous avons pris deux mesures. Tout d'abord, nous avons cherché à réaliser des économies en modernisant le système de chauffage de l'école et de la MJC, ainsi qu'en remplaçant l'éclairage public par des LED (financés en grande partie par le fond vert octroyé par l'état). Ensuite, nous avons prévu l'installation de panneaux photovoltaïques sur la Mairie et l'école pour produire de l'électricité destinée à la consommation des bâtiments publics et, de fait, réduire les couts.

3. **La D85 dans la traversée de notre village** : Nous avons déjà discuté de la nécessité de sécuriser cette route, surtout en prévision de l'augmentation du trafic poids lourds due à l'arrivée de l'A69. Après de nombreuses démarches, depuis un an, auprès du département et des représentants de l'état, une solution semble proche pour le financement et la réalisation des travaux qui devraient voir le jour d'ici la fin du mandat.

Les nombreuses associations qui animent la vie de notre village ont organisé diverses activités tout au long de l'année, notamment une fête votive revue et corrigée. Certaines associations ont vu leurs bureaux renouvelés et des changements à la présidence (je pense en particulier à la MJC et à l'APE). Dans tous les cas, nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles pour leur précieuse contribution au bien de la commune, que ce soit par leur action passée, actuelle ou future.

Je tiens également à exprimer ma gratitude envers l'équipe qui m'a entouré en 2023, comprenant les adjoints, les conseillers municipaux et les employés de la Mairie. Je remercie l'équipe enseignante pour la qualité de nos relations.

Enfin, je souhaite rendre hommage à ceux qui nous ont quittés cette année. De même, je souhaite la bienvenue aux nouveau-nés de notre commune et aux nouveaux arrivants.

Il ne me reste plus qu'à vous adresser mes meilleurs vœux pour de joyeuses fêtes de fin d'année et une année 2024 qui réponde à toutes vos attentes. Je vous donne rendez-vous à tous pour les vœux du Nouvel An qui auront lieu le dimanche 14 janvier 2024.

Jean-Claude GRAND

Projet de 2020	Situation à fin 2023
VOIRIE-TP	Sécuriser la traversée du village par une signalisation et des équipements adaptés En cours. Réalisation prévue en 2024 (voir ci-dessus : Mot du Maire)
	Mettre la communauté de communes devant ses responsabilités pour la remise en service de la route de La Lande Accord financier trouvé avec la communauté de communes. Concrétisation en 2024 (voir également ci-dessus)
	Terminer la réfection des réseaux d'assainissement du centre bourg avant de réaménager les voiries et les places concernées. Réalisé en 2021 et 2023. Investissement global : environ 400.000 €
	Profiter de la création de toilettes pour personnes à mobilité réduite (PMR) place d'En Régy pour réaménager l'aire attenante. Toilettes PMR en service. Aménagement de l'aire attenante : à voir
ÉCOLOGIE ENVIRONNEMENT	Expérimenter la mise à disposition d'une benne pour récupérer les déchets verts des particuliers La location de la benne pour les particuliers fonctionne depuis 2021.
	Aménager le plateau du terrain de foot avec une aire de jeux, un parcours santé et un parking vélo Début modeste de réalisation avec l'installation récente d'un panneau de basket pour les enfants.
	Cartographier et jalonner de panneaux éducatifs les chemins de randonnée de la commune. Réalisé en 2021.
	Repenser le cadre de vie en recréant des espaces fleuris adaptés Les espaces fleuris ont bien été créés. Ils n'ont cependant pas été épargnés par les sécheresses et les restrictions d'arrosage.
	Installer une borne de recharge rapide pour les véhicules électriques En place depuis août 2022
CULTURE & NOUVELLES TECHNOLOGIES	Créer un espace internet pour favoriser l'accès aux nouvelles technologies et faciliter vos démarches administratives. Evolution possible vers la téléconsultation médicale. Projet à réévaluer
	Créer une boîte à livres disponibles 24 heures sur 24 Mise en place fin 2023
DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE	Mettre en place un conseil municipal des jeunes Actif depuis octobre 2022
	Ouvrir une boîte aux lettres sur le site de la mairie pour recueillir les questions et suggestions des habitants qui seront ensuite débattues en conseil municipal Effectif depuis 2020
PROJETS STRUCTURANTS	Etudier la faisabilité d'une nouvelle école ainsi que d'une salle polyvalente servant aux activités culturelles et sportives Ces projets ont été étudiés dans un contexte de taux de crédits autour de 1%. Aujourd'hui, ces derniers froient 4% et nous obligent à surseoir en attendant de meilleurs jours ou de meilleures opportunités. Création d'un atelier municipal

 Réalisé

 Partiellement réalisé

 Non réalisé

Vie du village

Janvier : Les vœux du Maire avec, cette année, les Conseillers Municipaux Jeunes qui se présentent !



Février : Début des travaux de construction des WC PMR à côté de la Mairie ▲
◀ Les travaux de l'avenue de la Plaisance commencent par la réfection des réseaux souterrains.



Avril : Avenue de la Plaisance, les trottoirs sont terminés.



Début Mai : Les pompes à chaleur sont installées à la MJC et à l'école maternelle en remplacement de matériels anciens et énergivores



6 Mai : La MJC fête ses 60 ans.



8 Mai : Cérémonie au monument aux morts avec les enfants de notre école.



Début Juin : Les toilettes PMR sont terminées. C'est un investissement de 25.000€ qui se concrétise.



2 Juin : Visite du sénateur Philippe FOLLIOU



Fin Juin : Fin des travaux de l'avenue de la Plaisance. 200.000 € investis pour poursuivre la rénovation des réseaux et l'embellissement du centre-bourg.





11 Juin : Rétro Show



26 Juin : Fête de l'École



20 Juillet : Réunion avec les représentants du Conseil Départemental concernant la sécurisation de la D85.



27 Juillet : Dernière tranche du passage de l'éclairage public au LED. Commencée en 2018, cette opération diminuera fortement les consommations électriques



1^{er} Septembre : Lancement de la fête votive avec la réception des élus.





16 Septembre : Matinée citoyenne de ramassage des déchets. **Bilan : 31 kg de déchets ramassés.**
Perspectives : passer à 2 matinées en 2024 ?



2 Novembre : Les toits de l'école reçoivent des panneaux photovoltaïques. Les toits de la Mairie feront de même pour des équipements dédiés à l'autoconsommation. **Objectif : réduire la facture énergétique.**



8 Novembre : 4^e réalisation du CMJ : Installation des composteurs publics. Nathan en plein discours : sérieux et concentration...
Pour les détails voir article rubrique INFOS.



11 Novembre : Cérémonie au Monument aux Morts.



12 Novembre : Repas des aînés. Animation assurée, avec talent, par la chorale de Soual.



L'année des commissions

COMMISSION FINANCES

En 2023, la taxe foncière, qui constitue désormais le principal impôt local suite à la disparition de la taxe d'habitation, affiche, dans certaines communes, des taux d'augmentation très importants de 30, 40 % et même 52 % à Paris. Est-ce partout pareil ? La faute de votre municipalité ? Du gouvernement ? Essayons de démêler le vrai du faux...

D'abord, comment s'établit le niveau de votre taxe foncière 2023 ? Il est le résultat d'une multiplication :

Valeur locative de votre bien X taux d'imposition voté par le conseil municipal (pour la part qui revient à votre commune) et le conseil communautaire (pour la part qui revient à votre communauté de communes)

Le taux d'imposition qui est appliqué a été voté, au plus tard le 15 avril de l'année 2022 lors du vote du budget. L'évolution des valeurs locatives, elle, n'est établie, qu'en toute fin d'année 2022 lorsque le taux d'inflation est connu.

Autant dire que le conseil municipal, lorsqu'il vote le taux d'imposition ne peut pas connaître les valeurs locatives et ne peut faire que des approximations sur l'effet final de sa décision.

Dans votre commune, comme c'est le cas depuis de nombreuses années, le conseil municipal a fait le choix de ne pas modifier le taux d'imposition. Près de 5.000 communes en

France ont fait le choix de l'augmenter. Pour la part qui lui revient, votre communauté de communes a voté également pour le maintien de son taux. L'augmentation constatée de 7,1 % est donc uniquement le résultat de la hausse des valeurs locatives.

La question qui se pose aussitôt est la suivante : Est-ce que votre commune a besoin de cette rentrée d'argent supplémentaire ?

La réponse est oui ! Et on peut même se demander si elle sera suffisante.

En effet, l'inflation que vous subissez s'applique évidemment aussi à votre commune qui voit ses **dépenses augmenter** fortement du côté des **produits et services**, du côté des **salaires** mais aussi des **taux d'intérêts** sur ses emprunts (voir encadré).

Dans tous les cas, nous restons des partisans de la rigueur financière et nous n'augmenterons le taux de la taxe foncière que si le contexte nous y contraint.

HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT : En 2 ans, les taux sont passés de 1% à 4%. Concrètement, pour 100.000 € empruntés sur 30 ans (durée communément pratiquée pour des investissements de long terme), l'annuité de remboursement passe de 3.875 € à 5.783 € et la charge globale d'intérêts passe de 16.244 € à 73.490 €.

Le deuxième effet de la hausse des taux est le suivant : les particuliers ont plus de mal à décrocher un crédit et donc, le nombre de transactions immobilières régresse. Les droits

de mutation (perçus par les communes) qui y sont attachés diminuent de ce fait et amputent d'autant les recettes des communes.



COMMISSION TRAVAUX

Au cours de l'année 2023, certains travaux ont été réalisés par la municipalité :

- d'abord la réfection des réseaux d'égouts de l'avenue de la Plaisance et de la place des Jardins.
- ensuite l'aménagement de la place et de l'avenue, notamment les trottoirs et les bordures, suivi d'un revêtement en enrobé.

Concernant la station d'épuration, nous avons procédé au curage des bassins secondaires ainsi qu'à la taille de quelques arbres.

Pour l'année à venir, la mairie envisage de sécuriser le CD85 avec la création d'un piétonnier bord de route qui rejoindra l'avenue du Ségala.

La réfection des chaussées se poursuivra de l'école jusqu'à la mairie ainsi qu'un chemisage de l'égout existant sur le CD85.



COMMISSION SCOLAIRE

Lundi 4 septembre 2023, ce sont 53 élèves que l'équipe pédagogique au complet a accueilli sur les bancs de l'école selon la répartition suivante :

- 17 élèves en Maternelle, de la Petite Section (PS) à la Grande Section (GS)
- 13 élèves en CP et CE 1
- 23 élèves en CE 2/CM 1/CM 2.

Et en janvier 2024, l'arrivée de 4 élèves de Toute Petite Section (TPS) est prévue en classe de maternelle.

Bien que l'effectif ait légèrement évolué par rapport à celui de l'année dernière, il reste pour nous tous une priorité et nous avons décidé de maintenir nos actions, notamment :

- Organisation d'accueils personnalisés,
- Distribution d'un questionnaire pour dénombrer les enfants du village en âge de s'inscrire à l'école
- Recensement en mairie des naissances et futurs arrivants (achat/location d'habitations ou constructions)
- Distribution d'un flyer dans les commerces et la crèche du village
- Affichage d'une plaquette en différents points stratégiques
- Relance de la mise en place d'une liaison école/ crèche.

Le 6 novembre 2023, s'est tenu le premier conseil école au cours duquel divers sujets ont été abordés :

- **Le projet école** : qui aura pour thème, cette année, « l'eau » avec, pour intervention, la Fédération de pêche, Mélanie Damien de la Communauté de Communes et le Réservoir de Revel.
- **Les travaux réalisés, financés par la municipalité** : installation de la climatisation en classe de cycle 1, pose de panneaux photovoltaïques.
- **Les travaux à réaliser** : La réfection de la peinture des murs de la cantine avec l'aide de l'Association des Parents d'Elèves, le changement de la porte d'entrée du bâtiment principal.
- **La sécurité à l'école** : Deux exercices PPMS (attentat-intrusion et confinement) et deux exercices évacuation incendie ont lieu cette année.

- **Les activités et sorties scolaires** : entre autres, « Marché des connaissances » avec la réalisation d'une colombe des connaissances, « Ecole de la sécurité » pour le permis piéton et le permis du bon utilisateur des réseaux sociaux, « Ecole et Cinéma » avec 3 séances prévues du CP au CM2 et, à partir de cette année, « Maternelle et cinéma » avec 2 séances prévues pour les élèves de maternelle, « Piscine » pas de possibilité de créneaux sur Castres-Mazamet mais une demande a été faite pour 4 séances à la piscine découverte de Puylaurens en mai ou juin 2024 la réponse est attendue courant avril 2024, « Le repas et le goûter de Noël » offert par la Municipalité

avec distribution des cadeaux par le Père Noël, « Le spectacle de l'école » qui aura lieu le vendredi 28 juin 2024.

Lors de la cérémonie du 11 novembre, les enfants de l'école ont rendu hommage à nos soldats morts pour la France avec le dépôt d'une gerbe et de fleurs sur le monument aux morts, la lecture de la lettre de l'association des anciens combattants et le chant de la Marseillaise.

Autre évènement marquant de cette rentrée, la mise en place des 4 projets menés par les Conseillers Municipaux de Jeunes mais je leur laisse le soin de tout vous expliquer !
Vous les retrouverez en rubrique INFOS.

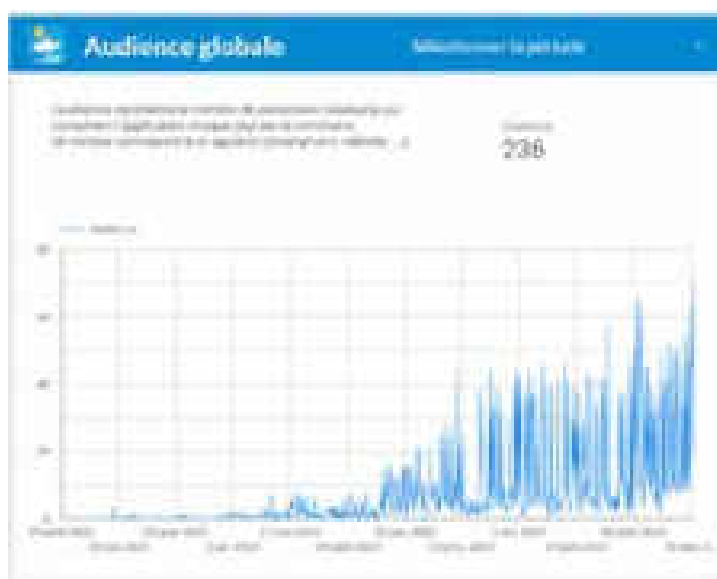
COMMISSION COMMUNICATION ANIMATION

Aujourd'hui, au-delà de l'affichage réglementaire en Mairie et sur les panneaux répartis sur la commune, les informations qui vous sont destinées sont diffusées sur l'application mobile INTRAMUROS(*).

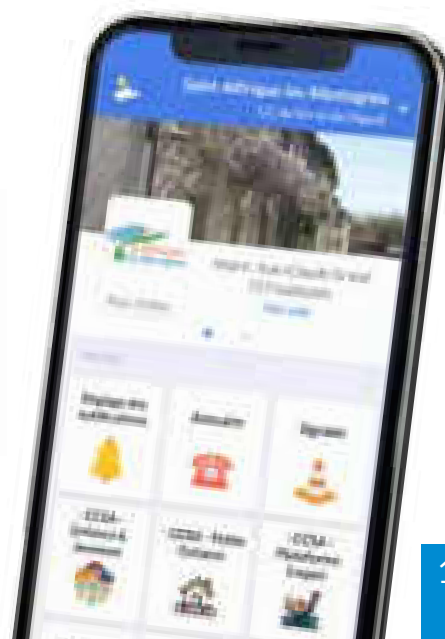
En service depuis 2 ans, l'usage de cet outil se développe régulièrement, comme le montre le graphique de l'audience globale.

Cependant, la marge de développement de l'application est encore importante. Pour ceux qui l'utilisent déjà, faites-la connaître autour de vous ! Pour ceux qui ne l'utilisent pas encore, flashez le QR code ci-dessous afin de nous rejoindre pour découvrir en plus des publications de votre commune, celles de votre Communauté de Communes et celles des communes voisines.

Il est à noter que votre commune dispose également d'un site internet qui est complémentaire d'Intramuros. Une refonte (et une mise aux normes) du site est en réflexion.



Rejoignez nous sur
l'application INTRAMUROS
en scannant ce QR CODE :



(*) : Les publications intramuros sont reprises sur la page Facebook de la commune

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Sentiers de randonnée : A la demande des usagers, nous avons repeint le balisage des circuits dont la couleur s'était défraîchie. La fréquentation de nos chemins est toujours aussi intense. A noter une nouveauté : Monsieur BERRY a mis au jour l'ancien lavoir de « LA FOUN CLABADO » au bord du Chemin de « FRETILLE ». Nous saluons cette belle initiative.

Espaces verts : Lors du goudronnage de la Place des Jardins, nous avons créé des espaces verts pour mettre en pelouse avec des arbustes. Les riverains ont aussitôt entrepris d'y planter des fleurs, merci à eux. Tout à côté : Avenue de la Plaisance, une bande de résine gravillonnée a été installée pour matérialiser un trottoir d'une largeur confortable ; merci de ne pas vous garer dessus.

Plantations : Replantation des chênes verts que la canicule 2022 a fait trépasser. Des ifs sont plantés place des Jardins et à la MJC, des lauriers roses ont remplacé les cyprès qui menaçaient la clôture.

S.T.E.P. : La station d'épuration qui fonctionne toujours aussi bien grâce à la vigilance de notre cantonnier a fait l'objet, à la faveur de l'été, du curage des bassins secondaires qui depuis 15 ans s'étaient embroussaillés. Petit rappel : les lingettes et autres produits non délitables ne doivent pas finir dans les toilettes mais dans la poubelle noire.

Dans nos poubelles : Du changement au 1er janvier 2024 dans le tri de nos déchets : il est acquis depuis 1 an que tous les emballages vont dans le bac jaune. Maintenant, c'est au tour des déchets organiques d'être interdits dans le bac noir. Nombre d'entre vous possèdent déjà un composteur dans leur jardin ou des poules. C'est la meilleure destination pour les déchets organiques. Des composteurs publics ont été installés à côté de la mairie et de la MJC, un autre est prévu au cimetière, mais vous pouvez, en dernier recours, ranger vos épluchures dans les nouveaux sacs orange prévus à cet effet et distribués en mairie. Ces sacs spéciaux et très résistants sont prévus pour être mélangés aux sacs noirs et triés ensuite par « trieur optique » à la décharge du camion. De ce fait il est recommandé de bien les attacher.

LA COLLECTE EN SACS ORANGE - MODE D'EMPLOI

- Triez vos biodéchets en privilégiant toujours le compostage et en évitant le gaspillage alimentaire.
- Jetez vos biodéchets dans le sac orange mis à votre disposition par votre mairie. Si besoin, la CCSA peut fournir gratuitement un bio seau.
- Fermez le sac orange avec un double nœud.
- Pour les usagers collectés en porte à porte > déposez le sac orange dans votre bac vert
- Pour les usagers collectés en point de regroupement > déposez le sac orange dans un conteneur collectif à couvercle vert



La page des associations



MJC

L'assemblée générale de la MJC du 13 novembre dernier est venue clôturer un exercice 2022-2023 assez chargé ! L'année des 60 ans de notre belle association n'a pas été de tout repos !

Fin 2022, le Noël des enfants avait lancé l'année des manifestations. La soirée Aligot en février a rencontré un grand succès après 2 ans d'absence, en mars la soirée St Patrick à, comme à son habitude, ravi les amateurs de bière et d'ambiance Celtique. Au printemps, l'anniversaire des 60 ans de la MJC, et le Rétro show ont prouvé que notre MJC n'est pas encore à la retraite ! Et pour finir en beauté, la fête du village "new look" avec beaucoup de changement a attiré un public nombreux ! Côté clubs d'activités, les inscriptions en septembre ont montré un regain d'intérêt de la part des habitants avec une fréquentation en hausse.

À 60 ans, c'est l'heure du lifting ! Nous avons réalisé des travaux de rafraîchissement dans la MJC avec un gros travail de réaménagement de la petite salle qui va devenir dans les prochains mois notre café associatif ! La grande salle a elle aussi eu droit à du neuf avec l'installation de climatisations.

Nouvelle année, nouvelle présidence ! Amélie Foures prend le relais accompagné d'Angélique Cousinié et de Dominique Vieu. Nous les remercions de s'engager toujours plus dans la MJC. Cette année, l'objectif est simple : ne pas se reposer sur nos acquis et créer des manifestations qui nous ressemblent. Nous avons un bureau jeune, la MJC doit se réinventer, s'adapter, se connecter, s'identifier à cette génération pour continuer ce renouvellement qui en fait sa force. Sans oublier les plus petits et les plus anciens, car c'est dans le lien entre les générations que notre village trouve sa force.

Nous profitons de l'occasion de remercier tous nos partenaires : la mairie de St Affrique les montagnes pour leur soutien, la fédération des

MJC du Tarn, le club des aînés toujours là pour nous donner un coup de main, ainsi que toutes les entreprises qui nous soutiennent notamment lors du Rétro Show et de la Fête du village. Et pour terminer un grand merci également à tous les bénévoles qui participent, chaque année, à la réussite de nos manifestations.

Le Conseil d'Administration

O.S.A

SAISON 2023/2024

La saison dernière fût une saison éprouvante sportivement avec une dernière place au classement synonyme de relégation en 2^{ème} division du championnat Ufolep.

L'OSA débute cette nouvelle saison avec un effectif de 18 licenciés dont 10 joueurs natifs ou habitants à Saint Affrique.



Ce groupe est prêt à défendre les couleurs du club avec beaucoup d'humilité mais avec une grande détermination. A ce jour, l'OSA se place 3^{ème} du classement avec 3 victoires pour 1 défaite et toujours en lice en coupe du Tarn.

En cette fin d'année, le club viendra vous proposer notre traditionnel calendrier, où vous pourrez retrouver les dates de nos matchs. N'hésitez pas à venir nous encourager les dimanches matin.

Pour finir, je souhaiterais dire un mot à notre

capitaine Laurent Pousthomis qui a décidé de raccrocher ses crampons en Juin dernier. Au nom du club, je le félicite pour sa longue carrière ponctuée de nombreux trophées. Je le remercie chaleureusement pour son investissement et ses valeurs qui ont tant apportés au sein du club.

L'OSA vous présente ses meilleurs vœux et vous souhaite une bonne et heureuse année 2024.

Pierre Carrel
Président de l'O.S.A.



APE DE SAINT AFFRIQUE LES MONTAGNES

L'Association des Parents d'Elèves (APE) de Saint Affrique les Montagnes a pour objectif, en collaboration

avec l'équipe éducative et la Mairie, de participer à l'amélioration de la vie scolaire des enfants.

Pour faire le bilan de l'année passée, nous pouvons dire qu'elle fut prometteuse. Une année de changement avec de nouveaux projets et un nouvel élan participatif de la part de tout le monde.

Cette année 2023-2024, c'est un nouveau bureau qui est à l'action pour assurer cette mission. Nouvelle dynamique, l'APE a pour la première fois une identité visuelle, nous sommes heureux de vous présenter ce logo qui lui permettra d'être plus visible en véhiculant de belles valeurs.

Parmi les actions menées, la vente de chocolats organisée en octobre dernier a rencontré un franc succès.

D'autres événements sont prévus tout au long de l'année pour pouvoir financer certaines manifestations, comme le Noël des enfants, la sortie de fin d'année,....

Prochain rendez-vous en debut d'année : la grande Tombola !

Merci à tous pour vos participations et votre investissement, l'équipe APE vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Estelle Saint Pierre & Angélique ANGEL
Co-présidentes et les membres du bureau

ATOUTCOEUR

Une association, et Atoutcoeur n'échappe pas à la règle, ne peut fonctionner et s'étoffer que dans un environnement favorable. Aussi nous tenons à remercier M. le Maire et le conseil municipal qui nous a encouragé et soutenu financièrement par le versement d'une subvention reconduite annuellement.

C'est d'ailleurs à l'occasion du repas organisé par la mairie à destination des aînés, il y a deux ans, que le projet de club a été présenté. Une dizaine de bénévoles s'est investie dans cette aventure. A peine trois mois plus tard, l'association apparaissait au Journal Officiel et lançait sa première activité.

Nous espérons être bien accueillis, le succès fût au rendez-vous. Et aujourd'hui il est fréquent que lors de nos rencontres de belote on voit s'affronter trente équipes de Saint-Affricains mais aussi des joueurs des villages alentour.

Je tiens, en tant que président, à remercier toute cette équipe de bénévoles qui offre du temps sans compter et fait vivre l'association. Comme vous le savez nos rencontres ont lieu à la MJC qui nous est amicalement prêtée par l'association des jeunes, nous l'en remercions également.

Nos rencontres de belote, ouvertes à tous, y ont lieu tous les 2ème et 4ème lundi de chaque mois. Mais nous y organisons également deux lotos par an ainsi que deux repas. D'autre part, nos deux sorties en car dans la région ont eu beaucoup de succès.

Nous remercions toutes les personnes qui participent à nos activités dans une ambiance conviviale. Nous sommes bien sûr à l'écoute de toute proposition de la part du public qui souhaiterait d'autres activités et que nous remercions pour sa participation. Souhaitons tous que notre association poursuive dans cette voie pour la plus grande satisfaction de tous.

Jacques MILLET, Président

Infos

VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX JEUNES S'ADRESSENT À VOUS...

Bonjour nous nous appelons **Zoé** et **Léa** élues au Conseil Municipal Jeunes de St Affrique Les Montagnes.

Notre projet était **le panier de basket** pour enfant. Validé puis installé le 27 octobre, vous pouvez aller y jouer au terrain de foot.

Nous sommes **Guilhem** et **Nathan** en classe de CM1 et avons été élus au Conseil Municipal des Jeunes. L'année dernière nous avons eu l'idée de mettre en place **des composteurs dans le village** pour que tout le monde puisse y avoir accès.

Ce projet, validé, a vu le jour le mercredi 8 novembre avec l'installation d'un composteur à côté de la Mairie et d'un autre à côté de la MJC. Merci à la Communauté des Communes pour son aide. Nous sommes heureux et fiers d'avoir contribué à la réalisation de ce projet pour notre village.



Nous nous appelons **Xabi** et **Attila**. Nous sommes Conseillers Municipaux Jeunes avec le CMJ de Saint-Affrique-les-Montagnes.

Nous avons mené au bout le projet du **banc de l'amitié** pour que chaque enfant malheureux vienne s'y asseoir et que d'autres enfants viennent le soutenir et le reconforter. Ce banc de l'amitié est un lieu de paix et d'écoute. En cette période où l'on prend conscience que le harcèlement est un vrai problème, nous espérons qu'il permettra d'encourager la bienveillance à l'école. Et que peu de personnes auront à s'asseoir dessus.

Merci à tout le monde et à Jean-Pierre Figueras pour son aide.

Nous sommes **Jules** et **Timéo**, nous avons 10 ans. Élèves à l'école de St Affrique-les-Montagnes en classe de CM2. Nous avons été élus au CMJ en 2022 pour 2 années.

En binôme, nous avons imaginé et fabriqué **la boîte à livres**.

Nous avons récupéré l'ancien réfrigérateur de la maison des jeunes, nous l'avons nettoyé et bombé afin de le customiser et de le rendre visible. Elle sera à disposition des habitants gratuitement pour partager des livres. Merci à tous d'en prendre soin. Nous vous souhaitons bonne lecture !

L'ÉCURIE DE MARIE-ALICE



Naissance et élevage de poneys destinés à la vente, ateliers équestres pour les enfants, spectacles équestres, tout ça, c'est l'Écurie Lamalice. Et l'Écurie Lamalice, en fait, c'est la jeune auto-entrepreneuse Saint Africaine, Marie-Alice Simeoni, qui assume seule ces trois activités. Il faut dire que, toute petite, elle est « tombée dans la marmite » de l'équitation avec un papa, Jacques, passionné de chevaux et plus particulièrement de la spécialité « attelage ».

Nous avons pu admirer son travail lors du spectacle équestre qu'elle a donné lors de la fête votive, le 3 septembre dernier. Et il est important de signaler qu'elle l'a fait bénévolement, à la demande de la MJC. Qu'elle en soit remerciée.



Cette année, elle a pu présenter également des spectacles dans le Gers, à Albi, Graulhet et Montauban. En effet, elle s'est fait une réputation particulière dans ces spectacles, en étant la seule à faire travailler un lama avec des chevaux ou des poneys.

À l'avenir, l'idée directrice de Marie-Alice est de développer cette activité spectacle, principalement autour de la formule « liberté à 6 chevaux » c'est-à-dire six chevaux qui réalisent des figures sur la piste sans aucune intervention de la dresseuse. L'objectif à terme est de s'imposer à l'étranger dans des

pays comme l'Allemagne où les spectacles équestres sont beaucoup plus prisés et donc plus rémunérateurs pour les intervenants.



Dans l'immédiat, Marie-Alice, titulaire d'un BPJEPS spécialité équitation, propose des ateliers originaux pour vos enfants autour des poneys avec des activités telles que le travail à pied, les jeux, le spectacle, le pansage des poneys et l'entretien du matériel, des balades montées ou en calèche, etc...



Communauté de Communes : traitement des biodéchets !

Depuis juin 2021 déjà, la CCSA propose la mise à disposition d'un composteur par foyer. Au mois de septembre, chaque usager a reçu dans sa boîte aux lettres un courrier d'information sur la collecte des biodéchets avec un échantillon de sac orange. Cette collecte de biodéchets en sacs orange, vient en complément du compostage ; ou peut s'y substituer pour les usagers n'ayant pas la possibilité d'installer un composteur chez eux.

Sur un territoire rural comme le nôtre, le compostage reste à privilégier : pas de frais ni de dépense énergétique pour la collecte ou le traitement des déchets, pas de déchet supplémentaire généré par les sacs orange, production d'un engrais de qualité pour les plantes.

C'est pour cela que la commune a installé deux composteurs collectifs dans le village : un à l'espace St Théodard et l'autre au niveau de la MJC. Même lors des repas de groupes et des manifestations, vous pourrez facilement trier vos biodéchets ! Ce projet est à

l'initiative du conseil municipal des jeunes. La Communauté de Communes a fourni le matériel et propose un bioseau à tous les usagers pour permettre de transporter les biodéchets au composteur collectif.

Cependant, nous retrouvons encore trop de déchets non triés dans la poubelle verte : bouteilles en plastiques,

canettes, verre, textile... et même l'équivalent de 11 kg par an et par habitant de gaspillage alimentaire ! Si le geste de tri semble relativement bien acquis à la maison, il n'est pas automatique à l'extérieur. Au travail, en vacances ou même en simple sortie, continuez à trier ses déchets, ce n'est pourtant pas si compliqué !

Retrait des composteurs et des bioseaux à nos ateliers techniques à Soual après la déchèterie, uniquement sur RDV par téléphone au 06 65 04 28 96 ou par email à melanie.damien@communautesoragout.fr

Etat Civil 2023

BIENVENUE

GEUFFROY SARRAT Cassiopée
le 8 janvier 2023

MERCIER-ALBINO Evan, Diégo
le 1^{er} mars 2023

BEZIAT Sohan, Ezzio
le 27 juin 2023

BOUSQUET Lucas, Anthony, Kilian
le 1^{er} juillet 2023

MARTY CRUZEL Théo, André, Louis
le 31 juillet 2023

CABROL Logan, Francis, Jean-Paul
le 19 août 2023

BELDA Raphaël, Thomas
le 15 septembre 2023

MARIAGES

CARLESSI Jérôme - DUPIOT Marie-Emmanuelle
le 7 janvier 2023

THIERY Maxime - AMATE Julie
le 6 juin 2023

JIMENEZ Jean-Philippe - DOMINICI Céline
le 4 août 2023

PACS

PERIN Yannis - DEBOVE Suzon
le 24 février 2023

TEISSIÉ Théo - BOUISSET Megane
le 24 juillet 2023

ILS NOUS ONT QUITTÉ

KLEBER Nadia
15 octobre 1970 - 2 avril 2023

GARDEL Lucette, Pierrette
12 mars 1948 - 19 mai 2023

Pages détentes

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE DES MOTS

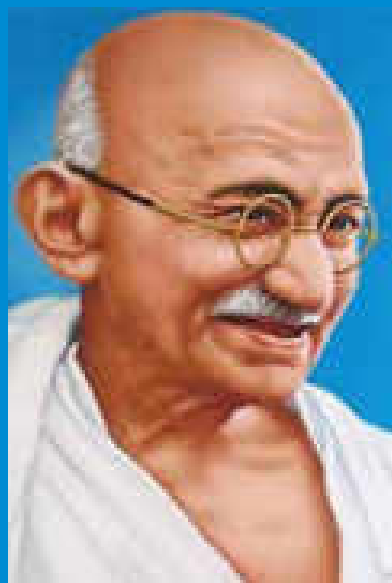
Les mots que nous utilisons au quotidien ne sont pas seulement des outils pour communiquer, ce sont aussi des conteurs d'histoires, des porteurs d'histoires, qui tissent notre récit. Prenons l'exemple de l'expression « Trop le seum ! » qui est fréquemment utilisée par les plus jeunes d'entre nous pour signifier qu'ils sont dépités, dégoûtés ou même déprimés. En plongeant dans l'origine de ces mots, nous découvrons toute une histoire : dire « Trop le seum ! », c'est effectuer deux grands voyages sans même quitter notre langue.

UN VOYAGE GÉOGRAPHIQUE ÉTONNANT

Tout d'abord, faisons un grand écart géographique entre le nord et le sud, car le mot « trop » est d'origine scandinave tandis que le mot « seum » est d'origine arabe. Le premier, « thorp », en langue scandinave, signifiait à l'origine « village ». Au fil du temps, son sens a évolué pour désigner « l'ensemble des habitants du village », et par extension, un grand nombre. Ainsi, dire « trop » revient à évoquer une quantité excessive, une multitude (c'est également l'origine des mots « troupe » et « troupeau », qui portent également l'idée de nombre). Le deuxième mot, « semm », en langue arabe, signifie « poison » ou « venin ». Lorsque l'on est « dégoûté » ou « déprimé », c'est un peu comme si on avait du venin dans le sang. Qui aurait pensé que notre désarroi moderne était lié à un mélange aussi inattendu de termes venant de l'Europe du Nord et du Moyen-Orient ?

UN VOYAGE HISTORIQUE SURPRENANT

Ensuite, faisons un grand écart dans le temps, car le mot « trop » est entré dans la langue française lors des invasions vikings, dans le haut Moyen-Âge, tandis que le mot « seum » est une nouveauté. Entre ces deux mots, il y a environ 12 siècles de séparation, une période durant laquelle notre langue a évolué et s'est enrichie de diverses influences. C'est assez incroyable de penser que ces deux mots qui se retrouvent aujourd'hui accolés, ont une telle différence d'âge linguistique.



LE FRANÇAIS LANGUE INDO-EUROPÉENNE

Gandhi, le père de la Nation Indienne, était qualifié par les indiens en langue sanscrite de « Mahatma », soit « grande âme », de « Maha », « grande » et « atma », « âme ». La proximité entre « atma » et « âme » est évidente. Pour « maha », il faut remonter au latin qui est la langue mère du français. Dans cette langue, « magna » signifie « grande » et est très proche de « maha ». Français, Latin, Sanscrit sont des langues Indo-européennes. De l'ouest de l'Europe jusqu'à l'Inde, toutes les langues parlées sont parentes car venues d'une langue primordiale très ancienne parlée du côté du Caucase. Et l'exemple ci-dessus démontre cette parenté.

RECETTE : BUTTERNUT FARCI AUX LARDONS ET AU CAMEMBERT

INGREDIENTS :

- 1 courge butternut
- 1 oignon
- ½ blanc de poireau
- 1 camembert (ou coulommiers)
- 200 g de dés de jambon ou lardons
- 20 cl de crème fraîche semi-épaisse
- Sel

PRÉPARATION :

1. Préchauffez le four : chaleur tournante à 170° ou four traditionnel à 180°.
2. Lavez la courge et coupez-la par la moitié dans le sens de la longueur.
3. Retirez les pépins à l'aide d'une cuillère. Entaillez la chair en formant des croisillons.
4. Posez chaque demi-butternut sur une plaque de cuisson recouverte de papier sulfurisé. Arrosez-les d'une cuillère à soupe d'huile d'olive. Ajoutez une pincée de sel et mettez à cuire 50 minutes dans le four à 180°.
5. Pendant ce temps, pelez et émincez l'oignon avec la moitié de poireau. Puis, mettez un filet d'huile d'olive dans une poêle et faites revenir 15 minutes à feu doux, avec les dés de jambon.
6. Quand les moitiés de butternut ont refroidi, évidez un peu de chair à l'aide d'une cuillère en laissant environ 1 cm d'épaisseur de chair. Réservez.
7. Ajoutez la chair du butternut prélevée au mélange oignon, poireau, jambon et faites revenir 10 minutes à feu doux. Quand le mélange est suffisamment cuit, incorporez la crème fraîche et le camembert coupé en dés. Salez légèrement, poivrez, saupoudrez de thym et remuez.
8. Garnir les moitiés de butternut avec ce mélange. Saupoudrez de fromage râpé et enfournez 15 minutes à 180°.
9. En fin de cuisson, sortez-les du four et dégustez, accompagné d'une salade verte.

Bon appétit !!



MOTS FLECHES

Solution sur le site de la commune : www.saint-affrique-les-montagnes.com

PRELUDE	MIUX MAS- CIAND DE OYONS	IL PROCEDE MISES	UN LAGE DE SUS	TESTEE DE MONTAN
PAR ETI D'ART DE CUP- LACIS	DOMAINE ZARON =	BETES BEP	COOK LOOTONK	USE UN INDUANTE
SOMME			MILIEU LE VENOON	
PRENDU ACIN			AVOIR	
			IL MURISSE ACII	
			EST	
NON POMAN MADON CICU COU- MANICU	BROUIN LEU LU PARRPA SE BRPPEP			
		ONQUE LINEPIS PROMON		VEN DUN PETIT RON BOMME
		LAVE DANON		EDICIA BOVALLEJ
SEULE DU L'EAU				UN DUN DUN DUN LUNTEE
RIKIDE			UNE INDITION QUABEN TOU-LE	
TOUVE DE LA LOM- TASINE				

Crédit Mots Flechés : www.femneactuelle.fr

